

Budget : PRINCIPAL LE CHALARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2024

D2024-036 - Décision budgétaire modificative n°3

Nombre de Conseillers en exercice : 11 présents: 08 votants :09

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 22 novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune du Chalard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme HUCHET Annick, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2024

PRÉSENTS: Mme HUCHET Annick, Maire – Mme GUEIDAN Laurette, 1er adjoint - M. EYMERY Frédéric, 2e
adjoint – M. JARRY Jean-Jacques – M. BEYLIER Jean-Louis - M. GYURITS Alexandre - M. BONNAUD Guillaume
- Mme DUPUY Fabiola.

EXCUSÉS: M. DRURY Robert, Mme GAUTIER-PEIXINHO Rosine, Mme KOERTS Marjorie (procuration à Mme
Laurette GUEIDAN)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme Laurette GUEIDAN

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	FCT. Opé.	Montant	Compte	FCT. Opé.	Montant
Combustibles	60621	020	550,00			
Fournitures de petit équipement	60632	020	1 700,00			
Autres honoraires, conseils				62268	020	550,00
Rémunération principale				64111	020	570,00
Rémunérations				64131	020	1 130,00
Fonctionnement dépenses			2 250,00			2 250,00
		Solde	0,00			
GFP de rattachement				13251	020 H.O.	23 175,00
Autres	1328	020 H.O.	23 175,00			
Investissement dépenses			23 175,00			23 175,00
		Solde	0,00			

Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission en Préfecture le 29/11/24
Et de sa publication le 29/11/24

